

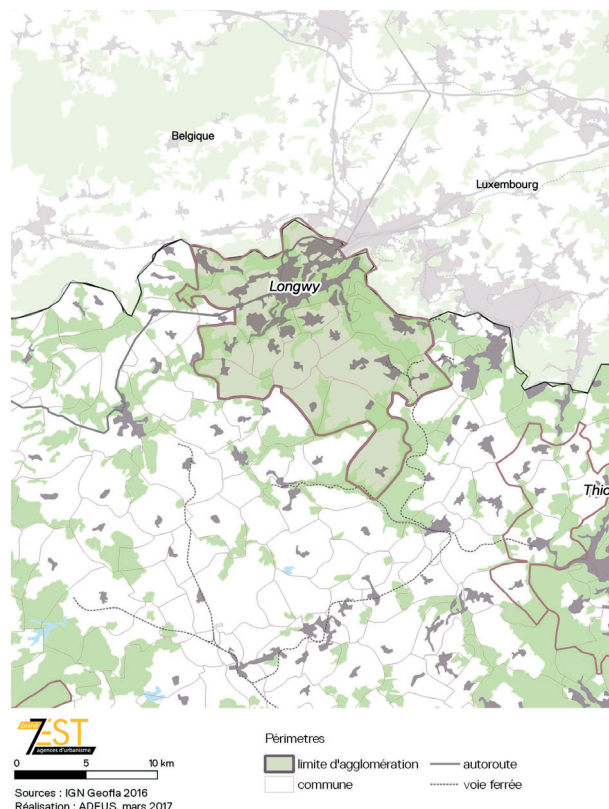
Communauté d'Agglomération de Longwy

Portrait d'agglomération

DATES CLÉS

- 1960 : création du District de Longwy.
- 1^{er} janvier 2002 : création de la Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy.
- 1^{er} Janvier 2017 : transformation en Communauté d'Agglomération de Longwy.
- Président : Christian ARIES depuis 2014.

	Population	Nombre de communes	Superficie (km ²)
Ville-centre Longwy	14 092	1	5,34
Communauté d'Agglomération de Longwy	59 572	21	17,4
SCoT Nord Meurthe-et-Mosellan	151 910	116	1020



COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LONGWY

Compétences obligatoires :

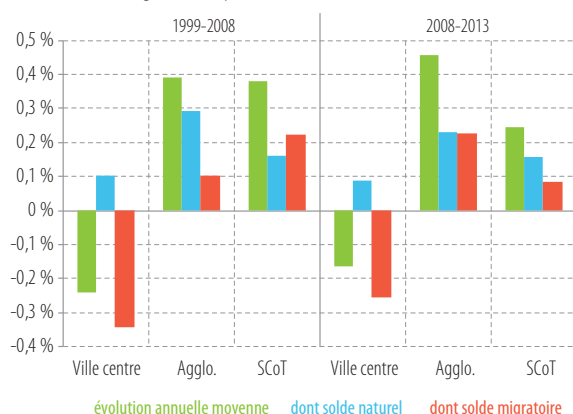
- **Développement économique** ;
- **Environnement**, avec la collecte et le traitement des ordures ménagères ;
- **Gens du voyage** ;
- **Politique de la ville** : 4 quartiers QPV ;
- **Habitat** : PLH, OPAH, 2 opérations NPNRU ;
- **Assainissement** ;
- **Mobilité** (adhésion au syndicat de transport SMITRAL).

Autres compétences :

- Médiathèque ;
- Piscines, golf, sentiers de randonnée ;
- Pôle de service « emploi-formation » ;
- Financement du SDIS ;
- CISPD ;
- Alimentation en eau potable pour trois communes et des entreprises ;
- **Tourisme**.

LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET URBAINES

Les dynamiques démographiques ville centre/Agglo./SCoT. Une accélération de la croissance démographique due au renforcement d'un solde migratoire positif. (source : INSEE)

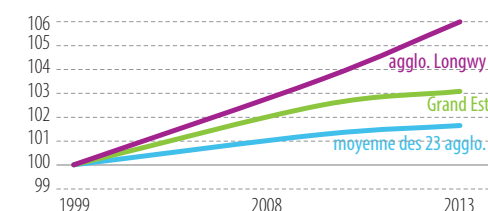


Au 1er janvier 2013, la Communauté d'Agglomération de Longwy compte près de 59 600 habitants. Elle a connu une accélération de sa croissance démographique depuis 2008 (+0,46 % par an contre +0,39 % entre 1999 et 2008). Cette tendance s'inscrit à contre-courant d'autres territoires qui perdent de la population. De son côté, la ville centre continue de perdre des habitants.

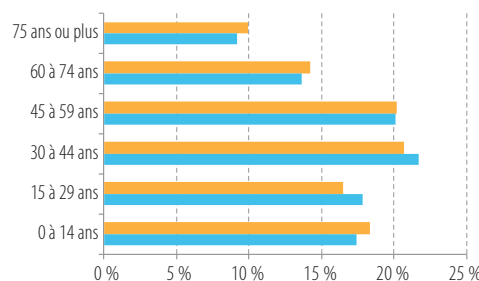
Malgré une progression des jeunes, le vieillissement de la population se poursuit avec une progression de la part des 60 ans ou plus.

Évolution comparée de la population

source : INSEE



Évolution de la répartition de la population par tranches d'âges en 2008 et en 2013. Une part des jeunes et jeunes actifs encore très importante malgré une tendance au vieillissement. (source : INSEE)



REVENU ET INÉGALITÉS SOCIALES

	CA de Longwy	Évolution 2006-2014	Moyenne des 23 agglomérations
Revenu moyen des foyers fiscaux	23 900 €	+ 18 %	25 369 €
Part de foyers fiscaux non imposables	72 %	+ 10 points	55 %

source : DGI

	CA de Longwy	Moyenne des 23 agglomérations
Part de la population couverte par le RSA	6,5 %	8,7 % (moyenne)
IDH4	0,36	0,49 (médiane)

sources : INSEE, CAF, DGI

Le revenu moyen annuel net sur le territoire de la CA de Longwy est inférieur environ de 1 500 € à celui de la moyenne des 23 agglomérations. Toutefois, les revenus frontaliers du Luxembourg n'étant pas intégralement connus par l'administration fiscale, il subsiste un biais statistique conduisant à les sous-estimer. Le revenu moyen sur la Communauté d'Agglomération de Longwy est donc à prendre avec précaution, comme sur les autres intercommunalités marquées par un fort travail frontalier vers le Luxembourg.

La part des foyers fiscaux non imposables a fortement progressé sur la CA de Longwy, passant de 62 à 72 % entre 2006 et 2014. Elle est nettement supérieure à la moyenne des 23 agglomérations qui est de 55 %. Elle peut s'expliquer par divers phénomènes : la montée du chômage sur la période considérée et des effets démographiques (la décohabitation des jeunes et l'augmentation des séparations).

Le territoire est marqué par une faible proportion de ménages couverte par le Revenu de Solidarité Active - RSA (6,5 %), taux nettement inférieur à la moyenne des 23 agglomérations (8,7 %). Il existe cependant un déséquilibre entre le cœur d'agglomération et la périphérie. C'est pourquoi il y a quatre Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville dans les trois communes ayant un taux supérieur de RSA et le plus de logements sociaux.

Au regard de l'IDH4, l'indicateur de développement humain, la CA de Longwy se caractérise par un niveau inférieur aux autres territoires du Grand Est. Ce positionnement traduit une valeur très en retrait pour la formation (0,27). Concernant le revenu, la CA de Longwy se caractérise par un indice de revenu de 0,29 qui la classe dans la moyenne des agglomérations du Grand Est. Enfin, l'indice comparatif de mortalité (ICM) s'élève à 0,51.

HABITAT ET CONSTRUCTION

Un net ralentissement de la construction de logements neufs

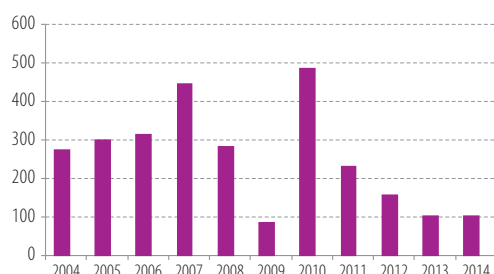
Construction neuve

sources : INSEE, Sit@del2

Communauté d'Agglomération de Longwy	
Moyenne 2005-2009	287
Moyenne 2010-2014	217
Logements construits entre 2004 et 2014 pour 100 ménages - Intercommunalité	10,8
Logements construits entre 2004 et 2014 pour 100 ménages - Moyenne des 23 agglos	11,7

Évolution de la construction neuve

source : INSEE



De 2005 à 2007, la Communauté d'Agglomération de Longwy a connu une croissance régulière de ses mises en chantier avec une accélération en 2007. L'éclatement de la crise en 2008 a entraîné un effondrement de la construction neuve. Suite au redressement de 2010, l'agglomération connaît un déclin des mises en chantier (une centaine de logements par an), nettement en-deçà des objectifs du PLH (262/an). Ces logements commencés se répartissent, majoritairement sur Longwy et les communes périurbaines.

Le taux de vacance sur la CA de Longwy a augmenté entre 2008 et 2013, passant de 7 à 9%. Il est relativement élevé et supérieur à la moyenne des 23 agglomérations. Ce phénomène global résulte d'une politique fortement axée sur les logements neufs. L'offre nouvelle en logement ne tient pas suffisamment compte des évolutions de la demande et le parc ancien se vide au profit des logements récents.

Évolution de la vacance

sources : INSEE, Sit@del2

CA de Longwy		Moyenne des 23 agglomérations	
2008	2013	2008	2013
6,8 %	9,1 %	7,1 %	8,4 %

LES ÉCHANGES AVEC LES INTERCOMMUNALITÉS DU GRAND EST

Migrations résidentielles en 2013 avec les intercommunalités

(principaux flux) - source : INSEE

Flux entrants		Flux sortants	
ND (autres pays)	26 %	CC Terre Lorraine Longuyon.	16 %
CC Terre Lorraine Longuyon.	16 %	Métropole du Grand Nancy	11 %
CC Pays Haut Val d'Alzette	7 %	CA Metz Métropole	10 %
Métropole du Grand Nancy	5 %	CC Pays Audunois et Landres	7 %
CC Pays Briey-Jarnisy-Orne	4 %	CC Pays Haut Val d'Alzette	6 %
CC Pays Audunois et Landres	4 %	CC Pays Briey-Jarnisy-Orne	3 %
CA Metz Métropole	3 %	CA Grand Verdun	3 %
CA Portes France-Thionville	2 %	CA Portes France-Thionville	3 %
CC Bassin de Pompey	2 %	CA Val de Fensch	3 %
CC Rives de Moselle	2 %	Métropole Grand Paris	2 %

Navettes domicile-travail en 2013 avec les intercommunalités

(principaux flux) - source : INSEE

Flux entrants		Flux sortants	
CC Terre Lorraine Longuyon.	11 %	Luxembourg	41 %
CC Pays Haut Val d'Alzette	4 %	Belgique	8 %
CC Pays Audunois et Landres	4 %	CC Pays Haut Val d'Alzette	1 %
CC de Damvillers Spincourt	3 %	CA Portes France-Thionville	1 %
CA Portes France-Thionville	2 %	CA Metz Métropole	1 %

Part des actifs occupés vivant et travaillant sur le territoire

source : INSEE

Communauté d'Agglomération de Longwy	Moyenne des 23 agglomérations
43 %	76 %

La CA de Longwy totalise environ 15 200 emplois, dont 10 200 (2/3) sont occupés par des habitants résidant sur le territoire. Un tiers des emplois, soit 5 000, est occupé par des personnes habitant à l'extérieur du territoire, essentiellement dans les 3 intercommunalités limitrophes. 11 % des emplois de l'agglomération sont notamment occupés par des habitants de la CC Terre Lorraine du Longuyonnais.

Parallèlement, plus de la moitié des actifs occupés (55 %) travaille à l'extérieur de la CA de Longwy. Parmi eux, 90 % sont des frontaliers (9 600 actifs vont au Luxembourg, 2 000 en Belgique), ce qui fait de la CA de Longwy, l'agglomération de la région Grand Est qui compte le plus fort taux de frontaliers (49 % des actifs), juste devant Saint-Louis.

En termes de migrations résidentielles, on relève plus de flux entrants que de sortants (2 100 entrants pour 1 600 sortants). Plus d'un quart des flux entrants vient d'autres pays, ce qui pourrait s'expliquer en partie par l'installation de ménages étrangers attirés par les prix de l'immobilier plus faibles en France qu'au Luxembourg. À l'inverse, les flux sortants sont plus diffus (vers les autres intercommunalités de la Meurthe-et-Moselle et de la Moselle).

Avec un taux de 43 % d'actifs travaillant sur leur territoire de résidence, la CA de Longwy se situe dans les taux les plus faibles des 23 agglomérations du Grand Est, en raison de la forte attractivité des pays voisins notamment.

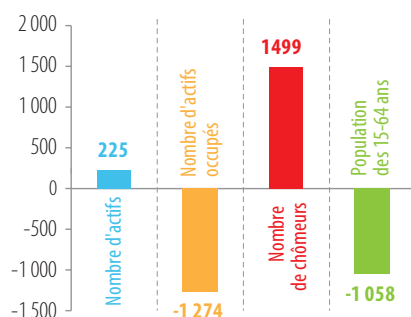
LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Une régression de l'emploi local et une augmentation du chômage

source : INSEE

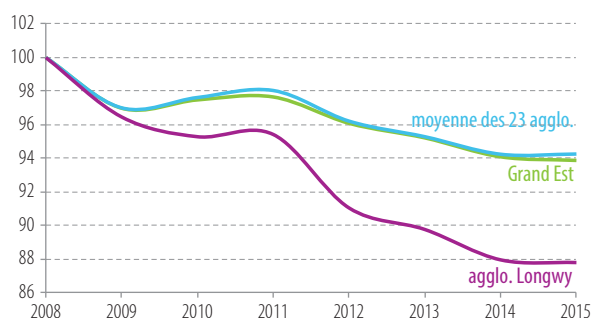
		Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
2008	CA Longwy	71,8 %	62,9 %	12,5 %
	Moyenne des 23 agglos	70,4 %	61,5 %	12,7 %
2013	CA Longwy	72,8 %	62,5 %	14,2 %
	Moyenne des 23 agglos	71,2 %	60,3 %	15,4 %

Variation 2008-2013 des 15-64 ans, des actifs, des actifs occupés et des chômeurs (source : INSEE)



Évolution de l'emploi salarié privé (base 100 en 2008)

source : ACOSS



Le taux d'activité sur la Communauté d'Agglomération de Longwy dépasse celui des 23 agglomérations et a progressé de 1 point entre 2008 et 2013. Le taux d'emploi dépasse également celui des 23 agglomérations.

Les évolutions en termes d'actifs et d'occupation d'emploi sur la Communauté d'Agglomération de Longwy sont à mettre en lien avec le dynamisme du Luxembourg.

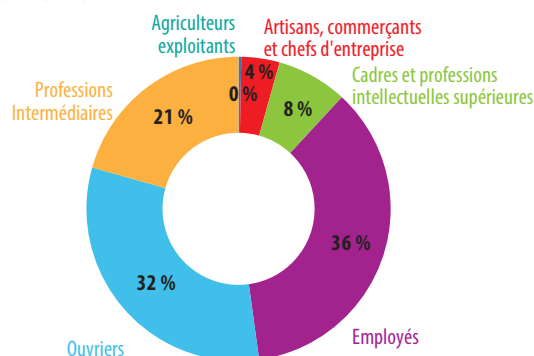
Le taux de chômage s'est accru entre 2008 et 2013. Il est passé de 12,5 à 14,2 % mais reste en-deçà de la moyenne des 23 agglomérations (15,4 %). Toutefois, le travail frontalier ne contient plus le chômage, les emplois frontaliers étant de plus en plus occupés par des habitants venant s'installer sur le territoire après avoir trouvé un emploi.

Entre 2008 et 2013, la Communauté d'Agglomération de Longwy connaît une plus forte diminution du nombre d'emplois salariés privés (-12 %, soit -1 370 emplois) que le reste des agglomérations du Grand Est (-5,5 %). Elle fait partie des 4 agglomérations du Grand Est qui ont perdu le plus d'emplois privés.

Un tissu socio-professionnel en mutation

Les catégories socioprofessionnelles des actifs

source : INSEE



La Communauté d'Agglomération de Longwy se caractérise par une sur-représentation des employés et des ouvriers par rapport à la moyenne des 23 agglomérations (36 et 32 %, contre 30 et 25 %). A l'inverse, la part des cadres et professions intellectuelles est nettement sous représentée (8 %, contre 14 % à l'échelle des 23 agglomérations). Le tissu socio-professionnel est cependant en forte mutation sur le territoire (hausse du poids des cadres et employés). Cette évolution matérialise l'attraction de plus en plus forte du Luxembourg, dont l'essor des fonctions métropolitaines accroît des besoins en main d'œuvre que sa seule population n'arrive plus à satisfaire.

Part de l'emploi présentiel

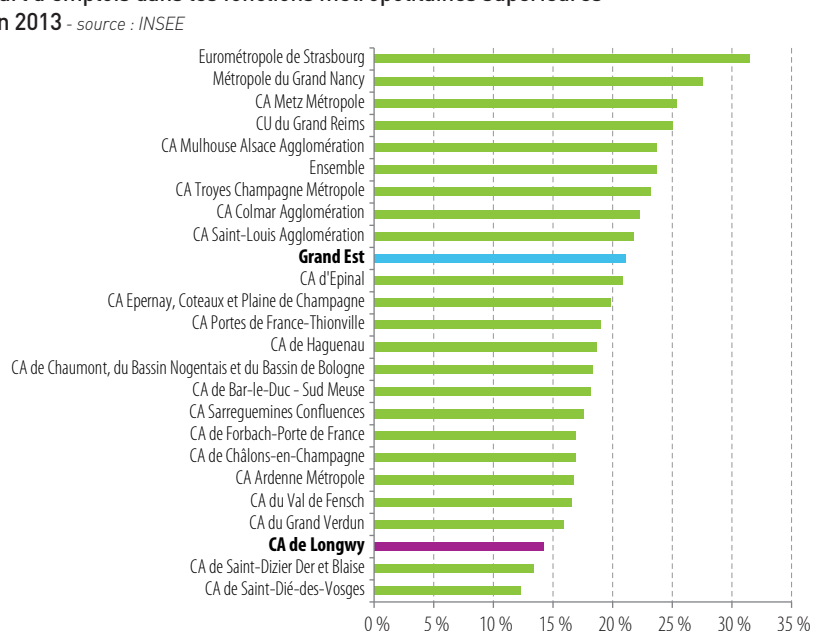
source : INSEE

	CA de Longwy	Moyenne des 23 agglomérations
2008	69,2 %	67,4 %
2013	75,1 %	68,7 %

Les emplois présentiels représentent 75,1 % des emplois sur la Communauté d'Agglomération de Longwy. S'ils n'ont progressé que de 1,5 % depuis 2008, leur part a cependant fortement progressé suite à la forte diminution de l'emploi non présentiel (- 1 238 emplois, soit - 25 %). L'emploi présentiel y est nettement plus important que sur l'ensemble des 23 agglomérations (7 % ,contre 69 %).

La CA de Longwy fait partie des agglomérations du Grand Est qui disposent de la part d'emplois dans les fonctions métropolitaines la plus faible (14,3 %, contre 23,9 % pour la moyenne de l'ensemble des intercommunalités). Cette situation s'explique par la concurrence des territoires voisins, où les fonctions métropolitaines sont en essor, et par le tissu économique local qui ne favorise pas leur développement.

Part d'emplois dans les fonctions métropolitaines supérieures en 2013 - source : INSEE



LES ACTIONS, LE(S) PROJET(S)

État des lieux des documents cadres (état d'avancement, périmètre...) et autres documents définissant la ou les stratégie(s) territoriales.

- SCoT Nord Meurthe et Mosellan approuvé le 11 juin 2015 ;
- PLH approuvé en février 2013, modifié en 2015 ;
- Projet de territoire lancé en 2015 ;
- PCAET engagé depuis 2016 ;
- Plan paysage achevé en 2013 ;
- Contrat de ville concernant quatre quartiers de Longwy, Herserange et Mont-Saint-Martin signé en septembre 2015 et protocole NPNRU visant la requalification de deux secteurs (Voltaire à Longwy, Concorde à Herserange) en cours d'élaboration ;
- Conférence Intercommunale du Logement installée en 2016, ainsi que le CISPD.

Quel est le positionnement géostratégique de l'agglomération ? Quelle est sa vision de sa place dans le Grand Est ? Sur quelle alliance se projette-t-elle ?

L'agglomération de Longwy se caractérise par son positionnement à la jonction des frontières françaises, belges et luxembourgeoises et sur la frange du Sillon Lorrain.

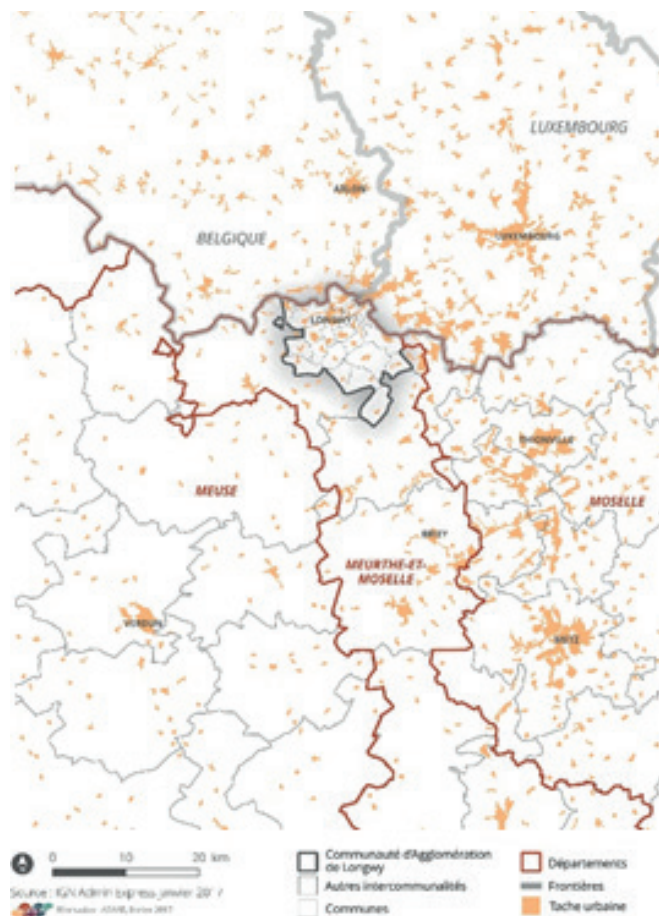
L'agglomération occupe une place particulière dans la région au regard de son positionnement stratégique, frontalier avec la Belgique et le Luxembourg. Elle est résolument tournée vers le Luxembourg avec près de 10 000 salariés frontaliers. De forts liens existent aussi avec la Belgique (plus de 2 000 frontaliers), mais qui vont se réduire du fait de la modification de la convention fiscale franco-belge.

Eloignée de son principal centre administratif de rattachement qu'est Nancy (120 km), l'agglomération est liée au sud avec Briey (50 km), la Sous-Préfecture de l'arrondissement, et au travers notamment de la RN 52 et des A 30 et A 31 avec l'agglomération de Metz (65 km).

Bien qu'en marge du sillon lorrain et de l'axe Luxembourg-Thionville-Metz-Nancy, l'agglomération de Longwy bénéficie d'infrastructures de transport permettant un accès facile vers les grands ports de la Mer du Nord (Anvers, Rotterdam...), ce qui a favorisé l'installation d'un terminal containers, à Athus (moins de 2 km). De même, les RN 52/A 30/A 31 permettent un lien autoroutier direct vers le sud de l'Europe par Lyon et la liaison par l'A 4 (50 km) vers le bassin parisien et vers l'est européen se situe à moins de 50 km.

Par contre, le flux quotidien des frontaliers vers le Luxembourg sature matin et soir plusieurs axes routiers principaux et secondaires et en fait une problématique forte à traiter.

Ce positionnement et sa proximité avec la place financière de Luxembourg, doivent permettre à l'agglomération de jouer un rôle important car elle constitue une des portes principales d'accès européen de la Région Grand Est.



Quelles sont les priorités affichées en matière de développement économique (offre immobilière et foncière, soutien aux commerces, organisation de l'innovation sur le territoire...) ?

En matière de développement économique, l'agglomération de Longwy s'est dotée d'une **offre foncière et immobilière complète**.

Entre la zone industrielle de Villers la Montagne, l'ex ZAC de Mexy et la zone des Quémènes (281 hectares au total), l'agglomération propose également une pépinière d'entreprises, des pôles artisans ainsi que des bâtiments tertiaires développant 5 700 m², l'ensemble étant ouvert à la location. Cette architecture permet un véritable parcours immobilier pour les créateurs.

Mais, le **différentiel des coûts salariaux, fiscaux et sociaux favorable au Grand-Duché ne permet pas le développement d'un tissu de PME/PMI locales qui préfère s'installer de l'autre « côté »**. De plus, les entreprises locales ont du mal à trouver de la main d'œuvre qualifiée qui préfère « s'exporter ». Enfin, la « richesse » des collectivités est marquée par une faiblesse des impôts économiques et ne permet pas le financement des services et infrastructures nécessaires. Ces problématiques nécessitent la mise en place de dispositifs spécifiques permettant de les limiter.

En matière commerciale, une zone à dimension européenne « Pôle Europe » de 50 hectares autour d'un hypermarché s'est fortement

développée, une seconde est en cours de réalisation sur le site des Maragolles à Lexy. Un soutien aux commerces de centre-ville s'est effectué un temps au travers d'opérations FISAC.

Pour s'engager plus fermement en terme de développement économique, l'agglomération initie un partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie ainsi qu'avec la Chambre d'Agriculture et devrait l'étendre à la Chambre des Métiers.

L'innovation sur le territoire s'opère au travers du CRITT-Lorius, laboratoire de recherche spécialisé dans le transfert de technologie vers l'industrie dans les domaines de l'économie d'énergie ou de matière et du recyclage. Il est hébergé depuis 2002 dans des locaux de la CAL. Il y a également un IUT avec différents laboratoires de recherches. Malheureusement, le Lorius a décidé de quitter son site actuel.

La question des transports est un enjeu crucial pour l'agglomération. Elle se pose d'abord autour de l'avenir de la gare de Longwy et du développement de la fréquence des navettes en direction du Luxembourg. C'est une condition nécessaire afin de diminuer de façon significative le recours aux déplacements par voiture et ainsi soulager les deux axes principaux, à savoir la RN52 et la RD618. C'est pourquoi la prise de compétence mobilité, exercée au travers d'un syndicat mixte, doit permettre de contribuer au développement des transports collectifs tant sur son territoire que dans le cadre de liaisons avec d'autres pôles stratégiques ou d'autres activités organisatrices de mobilité, ces aspects relevant de décisions régionales.

Quelles sont les priorités affichées en matière d'attractivité résidentielle ? Urbanisme, habitat, transports, grands équipements, environnement...

En matière d'habitat, le PLH approuvé en 2013 a défini les orientations avec un besoin de près de 1 400 logements d'ici 2019. Il préconise notamment de favoriser le parcours résidentiel, une rénovation et une meilleure répartition du logement social qui

est concentré sur quatre communes, de traiter le nombre élevé du parc vacant mais aussi de remplir les dents creuses ou d'utiliser en priorité les friches industrielles afin de moins consommer d'espaces agricoles.

Plusieurs projets autour de la vallée de Senelle (potentiel de plus de 1 000 logements à proximité du golf et de la gare) ou de Mont Saint-Martin sont en cours de réflexion ou d'études et vont y concourir. De même, la rénovation de plusieurs quartiers dans le cadre du contrat de ville et des conventions ANRU ou NPNRU à intervenir va y contribuer. Toutefois, la proximité avec le Luxembourg et le pouvoir d'achat des frontaliers ont entraîné une forte hausse du coût du foncier et de l'immobilier, difficilement compatible avec les salaires des non-frontaliers qui ont plus de mal à devenir propriétaires.

L'attractivité résidentielle repose également sur la capacité du territoire à offrir des équipements de petite enfance, santé, scolaires, universitaires, sportifs et culturels de qualité. Le territoire est doté d'un centre hospitalier, de plusieurs collèges et lycées avec formations industrielles, tertiaires, aide à la personne et d'un pôle universitaire (IUT avec trois départements).

La médiathèque intercommunale (2009) complète l'offre des bibliothèques communales, ainsi qu'un amphithéâtre de 150 places. Une salle de spectacles communale à Longlaville permet l'accueil de 700 personnes selon la configuration.

L'agglomération a initié la réalisation de sentiers cyclopédestres et de mobilité douce pour mailler le territoire (à terme 20,5 km de sentiers à partir de la gare). Ils seront complétés par des liaisons élaborées en partenariat avec les voisins belges et luxembourgeois.

Un golf 27 trous à vocation européenne a ouvert en 2015 sur une ancienne friche industrielle. D'ici 2020, l'agglomération réalisera un nouveau centre aquatique plus attractif.

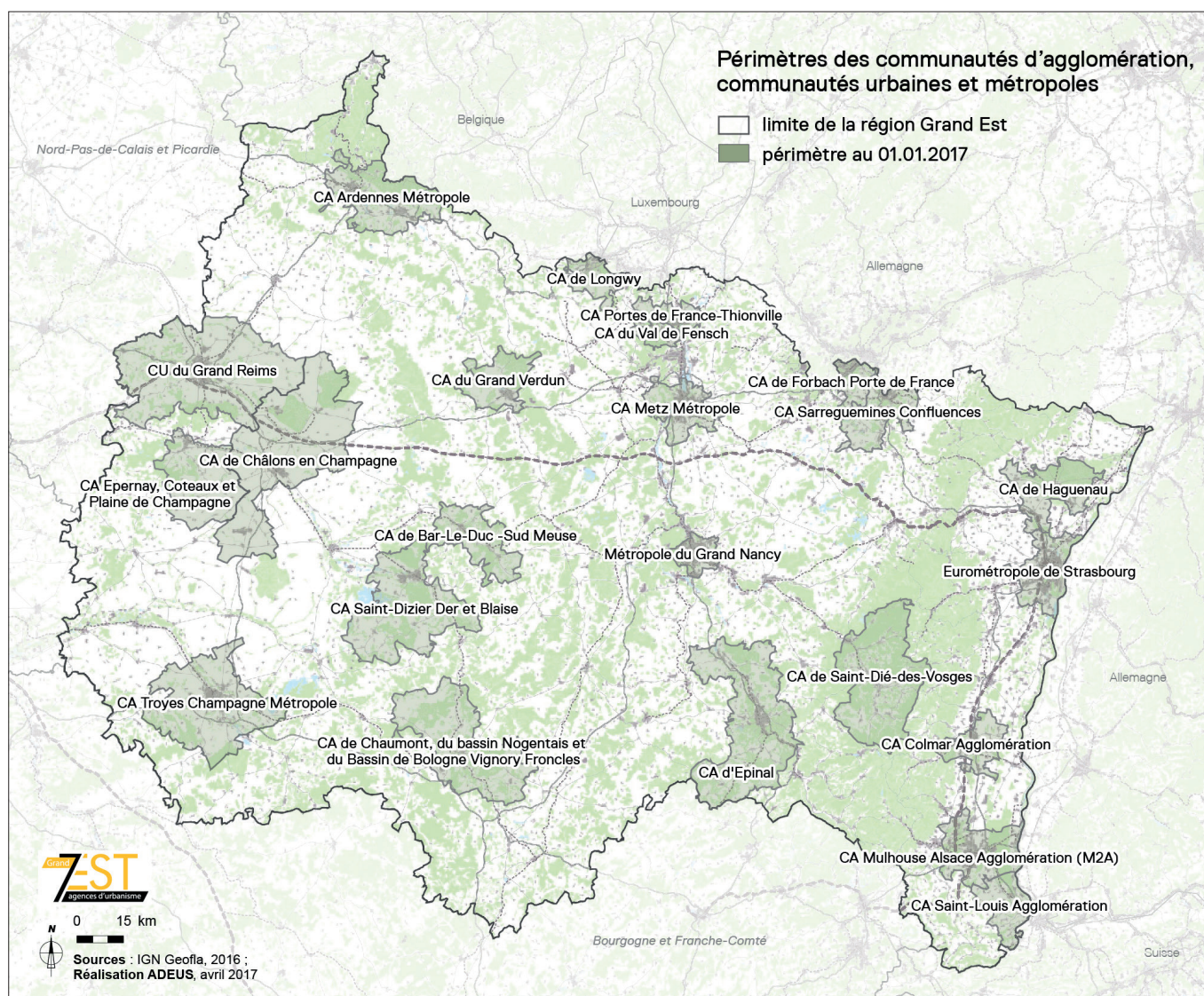
Est en réflexion la création d'une salle de spectacles car le territoire souffre d'un manque d'équipement pour accueillir de grandes manifestations.

QU'ATTEND L'AGGLOMÉRATION DU SRADDET ?

La proximité avec le Luxembourg a redonné un nouveau souffle à l'agglomération (croissance démographique, pouvoir d'achat des frontaliers...) mais a créé des problématiques : coût élevé du foncier et de l'immobilier, tissu économique endogène insuffisant, besoins élevés en services pour les frontaliers, infrastructures routières souvent saturées, transport collectif insuffisamment développé, faible capacité de financement des collectivités... Tout le nord lorrain est concerné et cela doit être pris en compte dans les discussions entre États et nécessite un accompagnement spécifique national et régional.

Dans ce contexte, les attentes du territoire visent à :

- développer les PMI/PME locales,
- contribuer à l'installation de projets d'importances,
- maintenir une part d'activité du centre de recherche CRITT-Lorius en partenariat avec l'IUT,
- développer les dispositifs de formation professionnelle et son pôle universitaire notamment en soutenant la création d'un quatrième département à l'IUT,
- favoriser l'essor touristique;
- soutenir la rénovation et la requalification urbaine ainsi que l'adaptation de l'habitat existant (efficacité énergétique, vieillissement des populations);
- élaborer un schéma directeur en terme de mobilité autour de :
 - la mobilité douce,
 - le développement des liaisons ferroviaires, notamment vers le Luxembourg;
 - l'aménagement des RN 52 et RD 618,
 - le développement des transports en commun,
- soutenir la réalisation de grands équipements structurants comme son projet de centre aquatique.



Les « 23 agglomérations » désignent les communautés d'agglomérations, métropoles et communauté urbaine de la Région Grand Est.



Mars 2017

Analyse et rédaction : **Stéphane Godefroy, AGAPE**
 Traitement statistique : **Marie Charlotte Devin, AGURAM**
 Cartographie : **Fanny Chailloux, ADEUS**
 Mise en page : **ADEUS**